

Bulletin

de

l'Association

pour la

Création

des Instituts

de Recherche

sur

l'Enseignement

de la

Philosophie

Chers adhérents,

Comme vous avez pu le remarquer, l'un des débats consécutifs aux attentats de Paris du mois de janvier concerne l'école : celle-ci peut-elle contribuer à empêcher l'obscurantisme et la violence ? Et comment doit-elle procéder pour atteindre ce but ? L'Enseignement Moral et Civique, qui doit entrer en application à la rentrée 2015, du primaire au lycée, est une des réponses proposées par le Ministère, même si le projet, lancé par V. Peillon, remonte déjà à quelques années. C'est pourquoi une large partie de ce bulletin y est consacrée. Mais, quel que soit l'intérêt porté à ce projet, on peut aussi s'interroger sur les enseignements actuels, leurs programmes, leurs manières de faire travailler les élèves, etc. : l'actuel projet d'EMC ne vient-il pas combler un besoin que les diverses disciplines du lycée pourrait déjà remplir ? N'est-il pas le révélateur d'un certain échec des enseignements actuels, et donc de la nécessité de les repenser ? Ce bulletin contient aussi quelques textes destinés à nourrir cette réflexion.

Bien cordialement,
Joël Dolbeault, pour le C.A.

1) LE POINT SUR LE PROJET D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

En octobre 2013, le Ministère de l'Education Nationale (en la personne de Vincent Peillon) saisit le Conseil Supérieur des Programmes pour lui demander de travailler à l'élaboration de programmes d'Enseignement Moral et Civique, de l'école au lycée.

En juillet 2014, après consultation de divers acteurs et penseurs de l'enseignement, le CSP rend un projet pour le primaire et le collège. En décembre 2014, il rend un projet pour le lycée (général, technologique et professionnel). Ces projets sont en ligne sur le site Eduscol. L'entrée en vigueur des programmes d'EMC est prévue à la rentrée 2015, en lieu et place de l'ECJS.

D'après les projets :

Du primaire au lycée, **les finalités de l'EMC** sont les mêmes : « la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement » (décembre 2014).

Au lycée, **les thèmes fondamentaux** sont, en Seconde : la personne et l'État de droit ; égalité et discrimination. En Première : exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne ; les enjeux moraux et civiques de la société de l'information. En Terminale : pluralisme des croyances et laïcité ; biologie, éthique, société et environnement.

La **méthode recommandée** est le débat argumenté, avec travail préparatoire et réflexion rétrospective en classe.

Au lycée toujours, **les quatre compétences évaluées** sont les suivantes : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe. Toutefois, le projet ne précise pas la manière dont l'EMC doit être évalué (Note ? Lettre ? Simple appréciation ? Par trimestre ou sur l'année ?).

Joël Dolbeault

2) LA POSITION DE L'ACIREPH SUR LE PROJET ACTUEL D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Tel que présenté, le projet est globalement excellent, par les thèmes et le type d'approche qu'il propose. De la Seconde à la Terminale, les thèmes sont en lien avec des enjeux fondamentaux du monde contemporain : la démocratie, la justice sociale, la société de l'information, les biotechnologies, etc. Et l'approche recommandée est bien réflexive, non dogmatique, comme certains le craignaient. De plus, l'idée de placer le débat argumenté au centre de cet enseignement fait de celui-ci un vrai apprentissage de la vie démocratique.

Hélas, dans la réalité, nous pouvons déjà dire que ce projet n'aboutira pas, compte tenu de la disproportion évidente entre l'importance de son contenu et la petitesse du volume horaire alloué. D'un côté, pour chaque classe du lycée (seconde, première et terminale), le programme comporte deux thèmes qui se déclinent en nombreuses connaissances, *chacune ou presque liée à un ou plusieurs problèmes complexes*. D'un autre côté, il n'y a que les pauvres 16h-élèves annuelles de l'actuel ECJS ! Ainsi, en considérant le temps nécessaire aux travaux préparatoires d'un débat, au débat lui-même, et à la réflexion rétrospective (il s'agit des recommandations du programme), on voit mal un professeur mener plus que trois débats par an. Par rapport aux nombreux problèmes directement appelés par les connaissances de chaque thème, cela paraît fort mince. Dans les faits, on entrevoit déjà les risques : survol des problèmes, disparition de la dimension réflexive au profit d'un cours plus magistral, place réduite accordée au débat, etc.

Un programme dont on sait d'emblée qu'il est inapplicable est un mauvais coup porté aux élèves et aux enseignants. Ajoutons que rien n'est dit concernant l'évaluation qui, dans ces conditions, risque elle-même d'être impraticable ou arbitraire.

Au regard des enjeux, ces limites ne doivent pas cependant pas empêcher les professeurs de philosophie de participer à cet enseignement. C'est une occasion de philosopher autrement et hors des contraintes du Bac.

3) UN PEU D'HISTOIRE...

L'ACIREPh rappelle que dans le programme conçu par le groupe technique présidé par Alain Renaut, il y avait des innovations – dont « *les questions à ancrage contemporain* » - qu'elle avait fortement soutenues. Voici ce que nous pourrions travailler en cours si la partie la plus sottement conservatrice de la corporation ne s'y était pas opposée.

Le programme était composé d'une liste de « *Notions* » et d'une liste de trois « *Questions à ancrage contemporain* » ainsi définies : « *Les questions correspondent chacune à un ensemble structuré de problèmes fortement ancrés dans les traditions philosophiques, et qui témoignent d'une présence de la discipline dans le processus par lequel le monde contemporain prend conscience de lui-même et des interrogations qu'il suscite* ».

Et parmi les 3 questions : « **Religion et modernité** », ainsi précisées :

- « - *Humanisme et Lumières : la critique de la superstition et du préjugé*
- *La question de la laïcité : l'éthique et la croyance religieuse*
- *La question de l'autorité : tradition et autonomie* »

Extrait des programmes de philosophie de l'année 2000 (et consultable sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs8/philo.htm>)

4) LES ENJEUX DE LA RÉDUCTION DES PROGRAMMES

Les attentats de janvier ont suscité des commentaires et des questions sur l'école qui, s'ils ne sont pas nouveaux, peuvent surprendre par leur formulation : on se demande ce que l'école a manqué, ce qu'elle n'a pas fait, ou pas suffisamment, sans jamais s'interroger sur ce qu'elle fait au contraire, sur les effets que produisent les choix, et les orientations *qui ont été les nôtres*. On s'étonne de ce que l'accumulation des savoirs ne produise pas d'adhésion aux valeurs de la République, et on entend des responsables politiques proposer très sérieusement d'enseigner l'histoire des religions à l'école, sans s'apercevoir que c'est déjà dans les programmes de 6^{ème} et de 5^{ème} au collège. On rappelle le projet d'ajouter aux disciplines déjà existantes une heure d'éducation morale et civique, par exemple, qui aurait pour objet la transmission des valeurs républicaines (une nouveauté qui risque fort d'être un leurre, si les structures prévues pour sa mise en place restent les mêmes que celles de l'ECJS, dans le secondaire)... Bref on ajoute des contenus aux contenus, des matières aux matières, toujours sur un modèle extensif et quantitatif, comme si le problème venait du manque.

Si on faisait pour une fois l'hypothèse que le problème vient au contraire du trop plein ? Prenons le cas de l'enseignement de la philosophie qui nous intéresse particulièrement. S'il y a un raté de l'enseignement de la philosophie, ce n'est pas parce qu'il ne fait pas ceci ou cela, ou parce que telle notion n'est pas au programme (on se demande bien laquelle ce pourrait être d'ailleurs tant tout est au programme !), c'est bien plutôt parce que nous prétendons tout y faire : à la fois transmettre une culture philosophique immense parce que non déterminée, mais aussi développer des aptitudes et des compétences, acquérir des méthodes nouvelles, et tout cela en quelques

heures, sans tenir véritablement compte de la durée irréductible de tout apprentissage. Évidemment cela correspond à une certaine conception des programmes. Tout se passe aujourd'hui comme si on pensait le programme en terme de ratio temps / contenu, comme si une heure de cours devait se mesurer en quantité de connaissances, en nombre de notions, selon une transmission verticale des savoirs. Or cette conception profite à ceux qui pourront suivre, dont l'acquisition des connaissances sera soutenue à la maison, par la famille, laissant sur le carreau ceux qui n'ont pas cette chance. N'est-il pas temps de faire de ces derniers une priorité de l'école ? De définir les programmes et de réfléchir sur les pratiques en fonction de leurs besoins ? Les propositions de CORPUS auquel l'Acireph est associée vont dans ce sens.

Changeons de perspective : demandons-nous quelles étapes doivent être franchies pour que telle méthode soit acquise, tel contenu compris ! Et que notre mesure soit prise à l'aune des élèves scolairement défavorisés aujourd'hui. Donnons-leur le temps d'exercer leur jugement et d'aiguiser leur sens critique dans la classe et au sein de leurs apprentissages. Peut-être qu'alors l'adhésion à la démocratie et à ses principes prendra sens à leurs yeux. Ne peut-on pas espérer que des élèves qui auraient moins de savoirs mais dont les savoirs seraient mieux appropriés et mieux maîtrisés, parce qu'ils auraient eu le temps, en classe, de les acquérir vraiment, se trouveraient de ce seul fait mieux en mesure de porter un regard critique, se sentiraient plus solides dans leurs apprentissages, davantage maîtres de leurs discours, moins perméables à toutes les manipulations ?

Cécile Victorri

5) LE PROBLÈME DE L'EXTERNALISATION

On externalise sans cesse le travail de responsabilisation et d'apprentissage de la citoyenneté comme on externalise la difficulté scolaire : en effet l'échec scolaire est pris en charge à l'extérieur de la classe (soutien, orthophonie, psychologie, orientation... on ne compte plus les dispositifs qui sont mis en place pour tenter de permettre aux élèves « en difficulté » de raccrocher). De la même manière, la responsabilisation des élèves et la formation à la démocratie sont pris en charge à

l'extérieur de la classe : formation des délégués, Conseil de la vie lycéenne, ECJS, heures de vie de classe, autant de lieux et de moments disjoints des disciplines scolaires. Or au sein de ces disciplines, l'apprentissage est souvent infantilisant : les notes sont autant de récompenses et de châtements. Le savoir est reçu, appris, récité, sans qu'on ait toujours les moyens de s'assurer qu'il est compris par tous. Bien sûr, les enseignants cherchent le plus souvent les moyens et les dispositifs les plus propices à éveiller l'intelligence des élèves, mais ils sont souvent limités par des cadres et des contraintes institutionnelles qui s'imposent à eux. Or l'apprentissage du débat, l'expérience des conflits d'interprétation, la découverte de la manière dont les savoirs ont été produits, le retour réflexif sur les apprentissages, la déconstruction des représentations initiales, qui sont autant d'obstacles épistémologiques, sont peut-être les meilleurs leviers pour accéder à un jugement critique et autonome. C'est à l'intérieur des disciplines que l'on peut former à la citoyenneté de manière effective, et non par la transmission abstraite de valeurs républicaines sacralisées.

Cécile Victorri

BULLETIN D'ADHESION

(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin, le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2014/2015, **je paye 25 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ? oui non

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?
 oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin par courrier postal ?
 oui non

Date :

Signature :



Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ACIREPH à adresser à :
Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris